

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article759>



Audience recteur-FSU 89 du 21 février 2005 : amertume, déception... et combativité !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Plan d'urgence pour l'école dans l'Yonne -



Publication date: lundi 21 février 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

9 inspecteurs généraux sont venus au 1er trimestre 2003 évaluer l'enseignement dans l'académie de Dijon. Dans leur rapport rendu public début février, ils font un sort particulier à l'Yonne sous le titre « la spécificité icaunaise ». Ils auraient pu titrer cette partie « tableau noir pour l'école dans l'Yonne » tant le constat dressé est catastrophique.

Si le pilotage du système scolaire dans le 1er degré est fortement critiqué, les inspecteurs soulignent à plusieurs reprises que, s'agissant des résultats des élèves, les scores sont mauvais que ce soit dans le primaire ou dans le secondaire (en moyenne 5 points en dessous des valeurs nationales). Reprenant à leur compte ce que le SNES 89 ne cesse de marteler depuis des années, ils font remarquer que **le second degré n'est pas mieux loti que le premier et concluent sur la nécessaire « discrimination positive » en faveur de l'Yonne, tant pour les écoles que pour les collèges et les lycées.**

L'appréciation sévère portée par les inspecteurs généraux sur le système dans notre département, le fait que des membres « honorables » de l'institution reconnaissent, pour la première fois, que le second degré souffre d'un manque évident de moyens dans l'Yonne nous a tout à la fois :

- réconfortés : enfin, ce que nous disions depuis longtemps était entendu et reconnu comme vérité ; nous n'étions donc pas « à côté de la plaque » ni excessivement alarmistes,
- inquiétés : le retard accumulé par le département est tel que la tâche de le combler, sans moyens supplémentaires, paraît irréalisable,
- redonné un peu d'espoir : **la préconisation des IG d'élaborer un plan spécifique pour l'Yonne, avec des moyens en plus octroyés par le ministère, va dans le sens que nous demandons depuis longtemps.**

C'est donc empreints de tous ces sentiments contradictoires que la FSU 89 et 2 de ses syndicats d'enseignants, SNUipp et SNES, sont allés rencontrer le recteur lundi 21 février à Dijon. Dans le courrier commun que nous lui avons adressé au début des vacances scolaires, nous lui demandions de nous indiquer **quelles mesures il entendait prendre, suite à la rédaction du rapport de l'inspection générale pour, comme disent eux-mêmes les IG, « sortir l'Yonne de son ornière ».**

Autant le dire tout de go : nous sommes sortis de cette réunion amers et déçus mais encore plus combatifs.

Amertume

Le recteur prend acte du rapport et dit qu'il est conforme à ce que ses collaborateurs lui avaient annoncé à son arrivée à l'automne 2003. Mais ..., depuis, ... 18 mois ont passé...

Ce rapport apparaît donc aux yeux du recteur et de ceux de l'inspecteur d'académie de l'Yonne comme « *une photographie sépia du département* » qu'il convient d'actualiser. Les données utilisées par les IG datent de 2002 et la tendance qu'elles indiquent ne seraient plus à jour tant le rectorat et l'IA ont déjà fait beaucoup (en peu de temps !!!) ; et de nous citer « tout » ce qui a déjà été entrepris pour aider le système scolaire dans l'Yonne (rassurez vous, vous

n'avez pas la berluie depuis 1 an et demi : la liste est vide pour le second degré ...).

Nous avons dit que, pour nous au SNES, pour les collègues dans les CIO, collèges et lycées du département, **la voie vers une amélioration des conditions de réussite des élèves ne nous semblait pas tracée** (même en balayant la neige qui tombait lundi 21...). A preuve :

– alors que le recteur dit faire de la revalorisation de l'enseignement professionnel un axe fort de sa stratégie, elle ouvre 1 classe de type 3ème PVP (préparatoire à la voie professionnelle) au lycée Vauban ce qui en fera ... 3 ! dans le département sur les 27 de l'académie. L'Yonne ne représenterait-elle plus que 1/9 de l'académie et non 1/5 ?!

– alors que le rapport insiste sur le fait que l'Yonne a le taux de CSP défavorisées le plus élevé de l'académie et que les résultat aux tests et examens sont nettement moins bons qu'ailleurs, le rapport e/d (nombre d'élèves par division) de l'Yonne est, depuis plusieurs années, le plus élevé de l'académie aussi bien en collège, en lycée qu'en LP !

– alors que le rapport confirme ce que nous avons dit au dernier CTPA (les bacheliers icaunais des séries technologiques n'iront pas, dans leur très grande majorité, suivre une formation post-bac en dehors du département), le rectorat continue de fermer des BTS (Sens l'an dernier, Auxerre sur la sellette cette année).

– alors que le rapport pointe, comme nous le faisons depuis des années, le rôle excessif de l'apprentissage et du privé confessionnel dans le département, rien n'a été fait, depuis la nomination du recteur actuel, pour enrayer ce phénomène et la part des élèves dans le privé continue à augmenter alors que, dans le même temps, celle des jeunes accueillis dans le public diminue.

– ...

En résumé, il ressort des 2h30 de discussion que, sur ces points, le recteur comme l'inspecteur d'académie considèrent que la situation dans l'Yonne n'est plus aussi dramatique que celle décrite dans le rapport car, chacun à son niveau, a déjà fait beaucoup...

Déception

Nous nous demandons même, à la fin de la rencontre, si chacun n'estime pas qu'il a fait assez !

Nous avons, au SNES comme au SNUipp, élaboré des propositions pour remettre l'Yonne à flot. Nous avons présenté ces propositions au recteur en insistant, à de nombreuses reprises, sur **la nécessité, selon nous, que le recteur fasse un geste fort, immédiat, en direction des personnels de l'Yonne**. Ne pas supprimer 50 postes en collèges ni 20 en lycée (mais un peu moins... nous ne sommes pas non plus complètement naïfs...) aurait pu être un premier signe que le recteur avait saisi l'ampleur des difficultés du département et s'employait à y remédier. Idem si le recteur avait annoncé qu'il revenait sur ses propositions de fermetures de sections. Mais : **RIEN !**

Nos propositions ont fait l'objet d'une étude attentive du recteur mais... toutes celles exigeant des moyens supplémentaires ont été classées dans le dossier « plus tard » et les autres ont été remises dans le dossier « projet académique ».

Pavé de bonnes intentions (« *réduire les sorties sans qualification du système éducatif* », « *assurer des parcours de*

formation lisibles et cohérents », « accompagner en proximité le travail des établissements et des écoles »,...), mais doté d'aucun moyen, ce projet, dont une mouture de travail nous a été présentée à titre d'information au CTPA du 18 novembre 2004, donne à l'institution une bonne conscience à frais zéro.

Or, que ce soit pour l'Yonne ou pour la France entière, on ne peut pas faire progresser le système éducatif si on n'y met pas un minimum de ressources ! Il y a, certes, des comportements à modifier, mais cela ne peut se faire à moyens constants, ne serait-ce que parce qu'il faut des stages de formation ; il y a surtout des conditions d'études, d'encadrement des élèves, de travail des personnels à améliorer et, là, il faut des moyens ! C'est impossible d'y échapper.

En résumé sur ce point des moyens (point qui figurait dans les préconisations du rapport des IG, quand même ...), la discrimination positive en faveur de l'Yonne, si elle se fait, ne se mettra en place que par redéploiement : le recteur prendra aux autres départements de l'académie pour donner à l'Yonne. C'est paraît-il de la « solidarité ». Il nous semble, à nous, que la solidarité doit se jouer au niveau national : ceux qui ont des revenus confortables financent, par leurs impôts, la scolarité des enfants de ceux qui sont en situation difficile.

Ce n'est pas cette voie qu'a choisie le gouvernement, le recteur l'a souligné. Il ne nous a donné d'ailleurs aucune garantie de demander au ministère des moyens supplémentaires pour l'Yonne (la préconisation des IG...) car, le ministre étant destinataire du rapport, il semble inutile de lui rappeler, depuis Dijon, que l'Yonne crie SOS.

Combativité

Si nous sommes sortis plutôt abattus de cette audience, le poil de la bête s'est vite redressé.

Puisque le recteur ne peut rien nous donner, nous nous adresserons plus haut. Une audience commune SNUipp - SNES a été sollicitée auprès du ministère. Nous continuerons d'alerter les collègues sur la situation extrêmement difficile de l'Yonne, nous allons diffuser nos propositions auprès des personnels et des usagers. Nous mettrons tout en œuvre pour que le 10 mars prochain la « spécificité icaunaise » soit que le taux de grévistes crève le plafond.

Pour la première fois, la boutique Education Nationale reconnaît, de l'intérieur, que nos demandes sont légitimes. **Il est temps qu'elle les satisfasse.**



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré
